Coppini. A.

1ère Année.

Organisation administrative	4 1/2
Matières administratives	4 1/2
Finances	4 1/4
Histoire constitutionnelle	3,25
Histoire constitutionnelle (Conf)	5 1/2
Histoire parlementaire	5
Droit international (Conf)	6
Législation commerciale	5

2e Année.

Organisation administrative	4 1/2
Matières administratives	5
Finances	4 1/2
Législation civile comparée	5 1/2
Économie politique	4 1/2
Droit international (Cours)	4
Législation des Chemins de fer	5
Anglais	4 1/2

Travaux.

Pour Mr Boutmy	5 1/2
Pour Mr Alix	3 1/2

Compositions

Pour Mr Alix	2
Pour Mr de Foville	4

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du Juin 1882.

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Organisation administrative

NOM DE L'EXAMINATEUR

M. Le Vavasseur de Précourt

M Coppin élève de 1re année.

NOTE : 4 1/2

OBSERVATIONS

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

Le Vavasseur de Précourt

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 11231.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du Juin 1882

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Matières administratives

NOM DE L'EXAMINATEUR

Mr. Alix

M Coppini élève de 1re année.

NOTE : Bien 4 1/2

OBSERVATIONS

Bien, mais en tenant compte de ce que le candidat n'est pas préparé par les études antérieures aux questions administratives et juridiques

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

Cabanat

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 11231.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du Juin 1882

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Finances

NOM DE L'EXAMINATEUR

Mr de Foville

M Coppini élève de 1re année.

NOTE : 4 1/4

OBSERVATIONS

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

A de Foville

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 11231.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du *Juin* 188*2*

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Histoire Constitutionnelle

NOM DE L'EXAMINATEUR

Mr Boutmy

M *Coppini* élève de *1re* année.

NOTE : *3,25*.

OBSERVATIONS

Modification de la constitution sous le Second Empire : 4

Procédure ~~[illegible]~~ législative en Angleterre : 3 10 13 3 1/4

~~Nomination~~ par le Sénat des États-Unis 3

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 11231.

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

Boutmy

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du Juin 1882

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Histoire constitutionnelle

NOM DE L'EXAMINATEUR

Mr Vergniaud

M Coppini élève de 1re année.

NOTE : 5 1/2

OBSERVATIONS

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

R. Vergniaud

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 12979.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du Juin 1882

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Histoire parlementaire

NOM DE L'EXAMINATEUR

Mr. Charmes

M Coppini élève de 1re année.

NOTE : 5

OBSERVATIONS

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

Francis Charmes.

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 12979.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du 23 Juin 1882

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Droit international Conf^ce

NOM DE L'EXAMINATEUR

Mr Renault

M Coppini élève de 1re année.

NOTE : 6

OBSERVATIONS

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

L Renault

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 12979.

1

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du Juin 1883

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Organisation administrative

NOM DE L'EXAMINATEUR

Mr Le Vavasseur de Précourt

M Coppini élève de 2e année.

NOTE : 4 1/2

OBSERVATIONS

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

Le Vavasseur de Précourt

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 12979.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du Juin 1882

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Législation commerciale

NOM DE L'EXAMINATEUR

Mr Lyon-Caen

M Coppini élève de 1re année.

NOTE : 5

OBSERVATIONS

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

Ch. Lyon Caen

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 12979.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du Juin 1883

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Matières administratives.

NOM DE L'EXAMINATEUR

Mr Alix

M Coppini B élève de 2e année.

NOTE : Bien. 5

OBSERVATIONS

Je regrette que la composition écrite soit si faible!

L'examen oral a racheté l'insuffisance de l'écrit

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

[illegible]

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 12979.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du Juin 1883

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Finances

NOM DE L'EXAMINATEUR

M. de Foville

M Coppini élève de 2e année.

NOTE : 4 1/2

OBSERVATIONS

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

A. de Foville

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 12979.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du Juin 1883

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Législation civile comparée

NOM DE L'EXAMINATEUR

Mr Flach

M Coppini élève de 2e année.

NOTE : 5 1/2

OBSERVATIONS

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

Jacques Flach

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 12979.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du Juin 1883

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Economie politique

NOM DE L'EXAMINATEUR

Mr Cheysson

M Coppini élève de 2e année.

NOTE : 4 1/2

OBSERVATIONS

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

Cheysson

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 12979.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du 23 Juin 1883

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

M. S. Droit international. (Cours)

NOM DE L'EXAMINATEUR

Mr. Renault

M Coppini élève de 2e année.

NOTE : 4

OBSERVATIONS

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

Renault

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 12979.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du Juin 1883

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

M. S. Législation des Chemins de fer

NOM DE L'EXAMINATEUR

Mr. Lyon-Caen

M Coppini élève de 2e année.

NOTE : 5

OBSERVATIONS

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

Ch. Lyon-Caen

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 12979.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Examen du Juin 1883

MATIÈRE DE L'ÉPREUVE

Anglais

NOM DE L'EXAMINATEUR

Beljame

M Coppini élève de 2e année.

NOTE : 4 1/2

OBSERVATIONS

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR :

A Beljame

0 = Nul.
1 = Très mauvais.
2 = Mauvais.
3 = Médiocre.
4 = Assez bien.
5 = Bien.
6 = Très bien.

Paris. — Typ. G. Chamerot. — 12979.

4 Août

Dr F. Cossini

Du Papier-monnaie, du Cours forcé

La monnaie est un produit de la civilisation ; elle a été une des premières manifestations de l'activité et de l'industrie humaines ; il n'a pas fallu longtemps pour en sentir l'absolue nécessité : on ne pouvait hésiter entre le mouvement et l'immobilité, la vie et la mort : il fallait prendre un parti : la monnaie a donné le souffle — Comment elle devait naître, comment elle est née, comment elle s'est développée, quels services elle a rendus, quelles difficultés elle a fait naître quant à ses formes, à ses modifications, nous supposons tout cela connu ; nous n'avons pas à faire ici de l'économie politique.

Nous avons à nous demander comment l'idée du papier monnaie a surgi ? — De ce double besoin : d'aider et de faciliter encore plus les transactions, d'accélérer le mouvement des échanges — De suppléer à l'insuffisance des ressources métalliques.

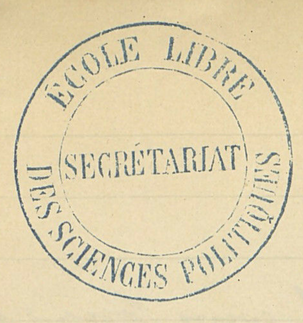
Le papier-monnaie présente en effet cet avantage d'éviter par un plus facile maniement encore que celui qu'exigent les espèces métalliques, une perte de temps. À mesure que les relations économiques et commerciales deviennent plus fréquentes, la rapidité est un mérite, quelquefois le seul des transactions ; c'est le but auquel on tend : le bénéfice d'une promptitude qui peut aller jusqu'à l'instantanéité est immense. De la monnaie métallique, on est donc arrivé au papier monnaie. Aujourd'hui nous voyons les chèques qui nous semblent un peu cousins-germains du papier monnaie et

Demain nous verrons peut-être grâce à l'électricité, une parole-monnaie. C'est un cliché banal que nous vivons dans le siècle de la vapeur et de l'électricité : c'est pourtant parce que nous vivons très vite que la monnaie métallique nous paraîtra de jour en jour plus incommode et qu'elle n'arrivera à servir qu'aux échanges sur place, ceux à portée de main seulement, et ici, nous ne faisons pas une figure de rhétorique. On pourra nous répliquer qu'à ce compte, on arrivera à une simplification plus radicale et qu'on se contentera de la parole donnée. Mais si l'on peut au point de vue théorique pousser à une telle extrémité notre raisonnement, nous ne croyons pas malheureusement qu'en pratique on se contente jamais de cette monnaie; monnaie de singe hélas! la plupart du temps. Il faut en effet, faire entrer ici un élément d'ordre moral, ce qui change complètement toutes les solutions.

Cet élément, c'est la bonne foi! - c'est la base sur laquelle repose le papier monnaie. Aussi ne nous étonnons pas qu'on exige une solidité de plus en plus grande à cette base à mesure qu'on remplace les « belles et bonnes espèces sonnantes » par du papier d'une forme ou d'une autre. Cette monnaie de papier a reçu le nom de fiduciaire et elle l'est bien car elle exige la bonne foi de celui qui la donne comme la confiance de celui qui la reçoit. Pour qu'elle soit digne de cette « fiducia » réciproque que faut-il? - Qu'elle repose sur une réalité ou chose singulière au premier abord, qu'on admette généralement qu'elle repose sur une réalité. - La morale joue un grand rôle ici et ce n'est pas pour autre chose que la science ou l'art financiers

rectitude dans la catégorie des sciences morales. Les économistes et les financiers discutent depuis longtemps, ils discuteront longtemps encore, nous oserions presque dire, toujours pour savoir si tout le papier émis doit avoir quelque part sa représentation exacte en valeurs métalliques ou immobilières, pour savoir, au cas où cette adéquation n'est ni nécessaire ni absolue, dans quelles proportions doit exister l'écart ; c'est qu'en ~~partant de cette~~ tout en partant de cette idée ~~[illegible]~~ que la monnaie fiduciaire repose sur une base toute morale plutôt que sur un fait matériel, ils perdent en cours chemin, souvent, leur point de départ. Ils mesurent sérieusement la proportion de papier aux espèces ; créent des systèmes et même des établissements qui leur paraissent inébranlables, solidement appuyés sur les données de l'expérience ; ils émettent même des axiomes, mais voici que « le moindre vent qui d'aventure ride la face de l'eau » bouleverse de fond en comble leurs créations tandis que les plus violents orages les laissent quelquefois calmes, à leur grand étonnement. Le papier monnaie a tantôt été pareil à l'homme d'Horace : impavidum ferient ruinae, tantôt au savetier du fabuliste qui s'effarait si quelque chat faisait du bruit. C'est là l'écueil ; on ne peut doser mathématiquement ~~des~~ sentiments, que disons-nous, des sensations ; et voici pourquoi l'histoire financière nous fournit maints exemples qui démontrent amplement que la science financière est condamnée à vivre dans la région des hautes abstractions et des vagues généralités.

Nous avons dit qu'un second avantage du papier monnaie était de suppléer à l'insuffisance des ressources métalliques -
Il faut bien l'avouer ; jusqu'à présent, c'est surtout celui-ci qui a été prisé, surtout dans les hautes sphères de l'Etat et c'est celui qui a été cause des plus grands désastres financiers que nous connaissions parceque les défauts des qualités apparaissent fort vite grâce à la complaisance des intéressés qui ne fait jamais défaut.
Un particulier, à court de ressources, fait argent de sa signature ; grâce à son crédit, il trouve les moyens de continuer ses opérations et de doubler le cap des difficultés - Il n'y a là rien que de très normal. Il y a du reste une limite à l'émission de son papier monnaie ; elle se trouve dans celle du crédit qu'on lui accorde. Il aura beau le vouloir, il ne pourra jamais donner plus qu'on ne voudra accepter. Certes, il arrivera quelquefois qu'on se soit trompé dans les proportions respectives de l'acceptation et de l'offre ; il y aura des accidents ; néanmoins ces accidents ne pourront jamais sortir d'un certain cercle ; les limites sont restreintes forcément.
Mettons l'Etat à la place du particulier. Les proportions de l'émission vont changer ; il n'est pas étonnant que les accidents s'ils arrivent changent aussi de proportions : mais ce n'est pas parceque les choses ont été faites plus en grand que les catastrophes sont plus écrasantes, c'est parceque la nature de l'émission a changé -
Rien de plus juste à ce que l'Etat comme le particulier fasse emploi du papier monnaie - Il aura même plus de tentations que le négociant à émettre, car il sait qu'il a plus de crédit : il offre plus de garanties : si l'Etat se contentait d'être une plus haute personnalité que le particulier, et se dispensait d'en avoir les faiblesses, rien de mieux ; ce qui est licite pour l'un le



deviendrait même davantage pour l'autre : à coup sûr les acceptants n'auraient pas à s'en plaindre - Mais l'État a les mêmes faiblesses que le particulier ; et elles vont prendre de bien d'autres proportions chez lui car s'il estime qu'on ne lui accorde pas assez de confiance, il usera de son prétendu droit et voilà qu'il se permettra de l'imposer. C'est une grave question que de savoir si vraiment il n'y a pas deux morales, ~~et que~~ l'une à l'usage du particulier, l'autre à celui de l'État ; elle n'est pas tranchée et nous doutons encore ici qu'elle le soit bientôt ; nous n'essaierons pas de la discuter - Mais nous répugnons à admettre qu'en matière financière, ~~dans~~ le point qui nous occupe, il y en ait deux. D'ailleurs les faits sanctionnent de telle façon la pratique employée, qu'on peut la juger sinon d'après son principe, du moins d'après ses résultats. On nous permettra de croire qu'une bonne morale ne produit jamais de piteux résultats : or nous ne serions pas embarrassés de trouver des exemples fameux dans l'histoire démontrant jusqu'à l'évidence qu'il n'y a pas deux morales. Si l'on a pu hésiter quelquefois, c'est que quelquefois les excès de pouvoir commis par l'État en vertu de l'argument : ego nominor leo .. ~~sa~~ sont tenus dans telles proportions qu'il n'en est résulté que des avantages pour tout le monde, mais n'est-ce pas juger sévèrement un système que de dire qu'il n'a donné des résultats convenables qu'à la condition d'avoir été appliqué par les uns avec un tact infini et sur les autres avec une patience généreuse ?

Nous ne nions pas que l'État n'ait le droit de faire des emprunts : nous ajoutons même que souvent c'est un devoir auquel il ne peut se soustraire.

Nous voici donc amenés à admettre le cours forcé qui n'est en réalité qu'un emprunt sous une autre forme que la forme habituelle. Mais on peut hardiment affirmer que de toutes les formes d'emprunts c'est la pire. L'Etat est trop près d'un écueil pour n'y pas toucher : si dans ces dernières années en France, on a fait l'épreuve du cours forcé et que nul inconvénient n'en est résulté (au contraire), il faut le reconnaître : tout le mérite n'en revient pas à l'Etat : la plus grande partie doit être mise à l'actif du public. Il ne faut jamais l'oublier, et nous le répétons à satiété, parce que là est le noeud de la question du cours forcé, ~~qu~~ il y a deux personnes en présence dont la "foi" joue ~~[illegible]~~ un rôle égal. Nous n'avons pas besoin de remonter bien haut dans notre histoire ; qui ne connaît dans ses détails cette longue et honteuse période des assignats et des mandats territoriaux qui se termina par une banqueroute ? — On se demande comment après une semblable expérience on serait tenté de soutenir la théorie du cours forcé et voir dans ce moyen autre chose qu'une ressource extrême pour les cas ~~[illegible]~~ désespérés . . . applicable cependant précisément dans les cas où l'on ne désespère pas ! Le cours forcé ne réussit que là en effet où la confiance est ferme au poste et ne bronche rien malgré les assauts extérieurs. Le despotisme en matière financière comme ailleurs aboutit aux mêmes résultats ; il est toujours aussi inutile qu'odieux. C'est ce qui nous faisait dire tout à l'heure que nous n'avions pas deux morales à cet égard et que nous ne pouvons pas plus admettre que l'Etat ne se serve de ses gendarmes pour nous imposer ses billets que nous ne sommes disposés à ~~[illegible]~~ subir ceux

d'un particulier qui aurait de rigoureux valets à son service.

Depuis le commencement du siècle d'autres pays que nous ont fait cette malheureuse expérience : l'Italie et l'Autriche pour ne parler que de l'Europe. Il y a fort peu de temps que l'Italie est rentrée dans l'état normal. Quant à la Russie, ce n'est pas la dernière guerre d'Orient qui lui permettra de liquider sa situation et de supprimer son papier monnaie.

Dr. F. Coppini